

AG 2021 - 26 mars 2022

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDATURE AU TITRE DES ETABLISSEMENTS

Candidature de Mme Anne GALLO

Présidente et licenciée de l'Établissement 47° Nautik, sous le numéro 1480822Y

Motif de la candidature :

« Présidente de l'établissement 47° Nautik (comprenant 3 bases nautiques) depuis 2020, j'ai à cœur avec mes administrateurs et collaborateurs non seulement de mettre en œuvre la politique nautique de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, votée en 2017, mais également d'élaborer la stratégie nautique de l'agglomération 2022- 2026.

Nous partageons de nombreuses orientations avec la Fédération Française de Voile.

Tout d'abord, le nautisme scolaire, car il est important d'éduquer le plus tôt possible nos enfants aux techniques de voile, à la maritimité, aux valeurs des gens de mer, à la solidarité, à l'écoute, la bienveillance....

C'est aussi le moyen de les éveiller aux enjeux environnementaux, aux transitions, sujet particulièrement sensible car nous sommes situés en plein cœur d'un parc Naturel Régional.

Par ailleurs, nous espérons que les premiers bords, que nous permettons aux jeunes de tirer, engendreront des inscriptions en sections loisirs et/ou compétition dans les clubs avec lesquels nous collaborons et ainsi former les marins de demain, les ambassadeurs de nos pratiques nautiques, les garants de notre environnement.

Nous travaillons également pour développer le nautisme pour tous, jeunes, moins jeunes, touristes et habitants du territoire via la diversification et le maillage des offres sur le territoire ainsi que son attractivité.

En outre, nous sommes très sensibles à ce que la voile puisse être aussi une activité accessible à tous, personnes valides ou porteuses de handicap.

Bien sûr cela ne peut se faire que si nous disposons de professionnels formés, diplômés pour encadrer nos activités. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des sessions de formations des futurs moniteurs mais ces enjeux de formations sont réels et cruciaux pour l'avenir de nos structures et de la voile en général.

Certainement que le développement et l'élargissement de la base de cette pyramide des pratiquants permettra la consolidation de la filière sportive de compétition, l'émergence de talents et les médailles que la fédération ramène lors des grandes échéances nationales et internationales, je serai honorée de travailler à vos côtés pour vous apporter mon expertise, en tant que présidente d'établissement mais aussi Vice-Présidente de la Région Bretagne déléguée au Nautisme, et vous faire part du ressenti des territoires sur la mise en œuvre du plan d'actions de la Fédération.

La collaboration privilégiée que nous pourrions construire contribuerait pleinement aux ambitions communes que nous portons. »